



**CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le neuf (9) janvier deux mille dix-sept (2017), à 19h00, sous la présidence de monsieur Dominic Tremblay, maire, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Dominic Tremblay, maire
- . Ginette Claude, conseillère
- . Patrice Desgagnés, conseiller
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

SONT ABSENTS :

- . Violette Bouchard, conseillère
- . Viateur Tremblay, conseiller
- . Céline Dufour, conseillère

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2016**
- 4. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2016**
- 5. RÉGLEMENTATION :**
Aucun
- 6. RÉOLUTIONS :**
 - 6.1. ADMINISTRATION / REPRÉSENTATIONS**
 - 6.1.1. Renouvellement de l'adhésion annuelle à TV-CO;
 - 6.1.2. Participation financière au quillothon 2017 au profit des soins palliatifs à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul;
 - 6.1.3. Mobilisation de la municipalité relativement au dossier du bois de sciage;
 - 6.1.4. Demande de commandite de la Paroisse Saint-François-d'Assise pour la Crieé 2017 en faveur de l'Église de Saint-Bernard;
 - 6.1.5. Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2017;
 - 6.1.6. Nomination des vérificateurs financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.
 - 6.2. LOISIRS / CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME**
 - 6.2.1. Demandes de commandite de La Grande Traversée Casino de Charlevoix;
 - 6.2.2. Demande d'aide au fonctionnement de Tourisme Isle-aux-Coudres;
 - 6.2.3. Poursuite du programme Accès-Loisirs (adultes) dans la MRC de Charlevoix;
 - 6.2.4. Demande de commandite du comité Sport-Action pour la 9^e édition de son tournoi de hockey annuel.

6.3. TRANSPORT / VOIRIE / TRAVAUX PUBLICS / AQUEDUC / ÉGOUT / DÉNEIGEMENT

- 6.3.1. Modification au contrat de déneigement de 9101-3243 Québec Inc.;
- 6.3.2. Compensation financière à monsieur Raynold Perron pour l'utilisation de son véhicule tout-terrain pour l'entretien de la piste de ski de fond;
- 6.3.3. Entériner le mandat donné au Club de motoneiges de L'Isle-aux-Coudres pour le déneigement du lit de séchage du réseau d'égout municipal.

6.4. INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE

Aucun

6.5. URBANISME / AMÉNAGEMENT / ZONAGE

- 6.5.1. Mandat à monsieur Michel Picard, arpenteur-géomètre, pour la régularisation des titres de propriété de monsieur Jean-Yves Harvey relativement à l'ancien tracé du chemin Cartier.

7. VARIA

8. RENCONTRES ET REPRÉSENTATIONS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

#2017-01-01 – Ouverture de la séance

À 19h00, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2017-01-02 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 9 janvier 2017 en gardant le varia ouvert.

#2017-01-03 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2016

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2016.

#2017-01-04 - Adoption des comptes payés et à payer du mois de décembre 2016

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les comptes payés et à payer du mois de décembre 2016 au montant de 459 421,02 \$.

COMPTES PAYÉS DÉCEMBRE 2016	
Masse salariale	19 685.92 \$
Masse salariale pompier du service incendies incluant formation	24 640.16 \$
Dominic Tremblay (salaire du maire)	959.08 \$
Noëlle-Ange Harvey (salaire de conseillère)	1 037.73 \$
Patrice Desgagnés (Salaire de conseiller)	1 237.73 \$
Ginette Claude (salaire de conseillère)	1 237.73 \$
Viateur Tremblay (salaire de conseiller)	837.73 \$
Céline Dufour (salaire de conseillère)	837.73 \$

Violette Bouchard (salaire de conseillère)	637.73 \$
Aurel Harvey	153 276.09 \$
Financière Banque Nationale	18 642.32 \$
Aidons-Lait	100.00 \$
Ancrage Isle-aux-Coudres	200.00 \$
Mutuelle des Municipalités du Québec	2 000.00 \$
Visa Desjardins	282.26 \$
Pétroles Irving	728.18 \$
Hydro Québec	2 903.29 \$
Bell Mobilité	87.48 \$
Sonic (huile à chauffage)	594.28 \$
SOUS-TOTAL :	229 925.44 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
Hydro Québec	5 288.03 \$
SOUS-TOTAL :	5 288.03 \$
COMPTES À PAYER	
Atelier Zig-Zag	181.66 \$
Alimentation W. Boudreault	228.39 \$
Autobus Marcel Harvey (Journées supplémentaires transport adapté)	2 586.94 \$
Bureauthèque Pro Inc.	352.59 \$
Commission Scolaire de Charlevoix	500.00 \$
Communication Charlevoix	219.55 \$
Coop Fédérée	1 243.88 \$
CRSBP	12.00 \$
Énergie et Ressources naturelles	24.00 \$
Excavation de l'Isle	436.91 \$
G. Perron Excavation	942.80 \$
Hydro Québec	461.38 \$
Karine Boudreault (location terrain stationnement Décembre 2016)	100.00 \$
Librairie Baie St-Paul	173.69 \$
Location Galiot Inc.	41.34 \$
Louis Laliberté Photographie	300.00 \$
Maintenance Euréka Ltée (location produits nettoyage gymnase)	268.00 \$
Mon Charlevoix.net	143.72 \$
MRC de Charlevoix	1 556.38 \$
Paméla Harvey (remboursement frais de déplacement)	18.00 \$
Péto Canada	245.00 \$
Pétrole Irving	544.01 \$
Quincaillerie Dufour	336.69 \$
Revenu Canada (remises Décembre 2016)	4 638.24 \$
Revenu Québec (remises Décembre 2016)	11 147.69 \$
Ville de Baie St-Paul	71.28 \$
SOUS-TOTAL :	26 774.14 \$

COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Kemira	4 922.56 \$
Bell Canada	82.25 \$
Automatisation JRT Inc.	2 344.54 \$
Hydro Québec	3 928.34 \$
Quincaillerie Dufour	949.56 \$
Transport R.J. Tremblay	112.96 \$
Imalog	3 676.90 \$
Xylem	893.32 \$
SOUS-TOTAL :	16 910.43 \$
COMPTES À PAYER JANVIER 2017	
ADT Canada Inc. (contrat surveillance alarme)	1 375.67 \$
Communication Charlevoix (janvier 2017)	219.55 \$
Éditions Juridiques FD	310.80 \$
Québec Municipal (abonnement 2017)	321.93 \$
PG Solutions (contrat entretien et soutien 2017)	10 474.24 \$
MRC de Charlevoix (Contrat entretien Première ligne)	401.52 \$
Lynda Tremblay (contrat entretien ménager 2017)	16 100.04 \$
Autobus Marcel Harvey (contrat service transport adapté 2017)	25 869.38 \$
Pierre Bouchard (contrat entretien piste de ski de fonds 2017)	5 500.00 \$
9101-3243 Québec Inc. (contrat déneigement 2017)	136 705.28 \$
Paroisse St-François d'Assise (feuilleton paroissial)	155.00 \$
SOUS-TOTAL :	197 433.41 \$
GRAND TOTAL :	459 421.02 \$

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

#2017-01-05 - Renouvellement de l'adhésion annuelle à TV-CO

Il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres à TV-CO pour un montant de 125,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2017-01-06 - Participation financière au Quilles-o-thon 2017 au profit des soins palliatifs à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul

Considérant que la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul organise un *Quilles-o-thon* afin d'améliorer les conditions de séjour et les services offerts aux personnes en fin de vie qui utilisent l'unité de soins palliatifs de l'hôpital de Baie-Saint-Paul;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de cent dollars (100,00 \$) à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul pour la tenue de leur *Quilles-o-thon* qui doit avoir lieu le 25 février prochain, au Quillorama de Baie-Saint-Paul. Par la présente, la dépense et le paiement sont autorisés.

#2017-01-07 – Mobilisation de la municipalité relativement au dossier du bois de sciage

Considérant le dossier du bois de sciage et plus particulièrement l'imposition de droits compensatoires par les États-Unis au Canada;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres se mobilise et transmette une lettre à monsieur James Gordon Carr, ministre fédéral des Ressources naturelles, et à madame Chrystia Freeland, ministre fédérale du Commerce international, pour s'assurer que les droits qui pourraient être imposés ne le soient pas au détriment du Québec.

Il est également résolu, par la présente résolution, de transmettre une copie de ces lettres à monsieur Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, à madame Dominique Anglade, ministre de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation du Québec, et à monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM).

#2017-01-08 – Demande de commandite de la Paroisse Saint-François-d'Assise pour la Crieé 2017 en faveur de l'Église de Saint-Bernard

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner une aide financière de cent vingt-cinq dollars (125,00 \$) à la Paroisse Saint-François-d'Assise pour la Crieé 2017 qui sera tenue en faveur de l'église de Saint-Bernard. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2017-01-09 – Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2017

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le taux d'intérêt pour l'année 2017 au taux de douze pour cent (12 %) annuel.

#2017-01-10 – Nomination des vérificateurs financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer la firme Aubé Anctil Pichette et Associés, comptables professionnels agréés, à titre de vérificateurs financiers de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour l'exercice financier s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

#2017-01-11 – Demandes de commandite de La Grande Traversée Casino de Charlevoix

Il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer financièrement à la 27^e édition de La Grande Traversée Casino de Charlevoix qui aura lieu du 24 au 26 février prochain, en devenant « Partenaire bronze », pour un montant de 500,00 \$, et de permettre l'accès, sans frais de location ni de nettoyage, au gymnase de l'école Saint-Pierre, le vendredi 24 février 2017, de 18h à 22h (la Commission scolaire de Charlevoix permet l'accès audit gymnase de 16h à 18h), ainsi qu'à la salle municipale, le samedi 25 février, de 9h à 17h. Par la présente, les dépenses et leur paiement sont autorisés.

#2017-01-12 – Demande d'aide au fonctionnement de Tourisme Isle-aux-Coudres

Il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à Tourisme Isle-aux-Coudres une aide au fonctionnement de 13 000,00 \$, tel que prévue au budget. Le paiement, après en avoir déduit l'adhésion annuelle de la municipalité à l'Association touristique régionale de Charlevoix, se fera en trois (3) versements égaux, le premier en avril, le second en juin et le dernier en août. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2017-01-13 – Poursuite du programme Accès-Loisirs (adultes) dans la MRC de Charlevoix

Considérant que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres souhaite continuer d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens, dont notamment ceux qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion sociale;

Considérant que l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liés à la pauvreté et l'exclusion sociale;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

. que le conseil municipal de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres poursuive sa contribution au programme Accès-Loisirs en offrant la gratuité à des loisirs qui profiteront à des personnes de 18 ans et plus, en situation de faible revenu, soit deux (2) inscriptions pour la pratique du ping-pong;

. que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres s'engage à préciser les informations suivantes sur chacun des loisirs offerts : l'endroit où auront lieu les activités offertes, la description de ces activités et les transmette à la personne responsable dans la MRC de Charlevoix;

. que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres confie à un membre de son personnel administratif, soit madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe, la tâche de vérifier les preuves de revenus et de prendre les inscriptions, le tout dans le respect des principes de confidentialité;

. que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres contribue au développement des autres phases du programme, par la participation de son délégué à la Table en loisirs de la MRC de Charlevoix.

#2017-01-14 - Demandes de commandite du comité Sport-Action pour la 9^e édition de son tournoi de hockey annuel

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter, sans frais de location ni de nettoyage, le local d'information touristique ainsi que la salle municipale au comité Sport Action Isle-aux-Coudres lors de la tenue de la 9^e édition de son tournoi de hockey annuel devant avoir lieu les 3, 4 et 5 février 2017 et d'acheter une publicité de 100,00 \$ pour cet événement. Par la présente, les dépenses et leur paiement sont autorisés.

#2017-01-15 – Demande d'aide au fonctionnement de Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de l'aide financière aux Moulins de L'Isle-aux-Coudres pour l'année 2017 au montant de 17 000,00 \$, tel que prévue au budget. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2017-01-16 – Modification au contrat de déneigement de 9101-3243 Québec Inc.

Il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le contrat de déneigement de 9101-3243 Québec Inc. de la façon suivante, à savoir :

. effectuer le déneigement jusqu'au garage de la Halte du Pilier, et ce, pour le supplément de quatre cents dollars (400,00 \$);

. entreposer la neige des stationnements avant et arrière de l'édifice municipal dans le stationnement arrière dudit édifice, le tout sans modification au prix prévu au contrat initial.

Il est également résolu, par la présente résolution, de mandater monsieur le maire, Dominic Tremblay, et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, afin d'effectuer toutes les démarches afin de donner plein et entier effet à la présente résolution, soit notamment mais sans limitation d'entreprendre toute discussion et négociation avec le représentant de 9101-3243 Québec Inc. et signer les modifications requises au contrat.

#2017-01-17 – Compensation financière à monsieur Raynold Perron pour l'utilisation de son véhicule tout-terrain pour l'entretien de la piste de ski de fond

Considérant que la municipalité ne possède pas de véhicule tout-terrain;

Considérant la bordée de neige reçue en décembre qui a fait tomber des arbres dans la piste de ski de fond et de raquette;

Considérant que la municipalité a emprunté le véhicule tout-terrain de monsieur Raynold Perron pour avoir accès au sentier multifonctionnel (piste de ski de fond et de raquettes) enneigé;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de vingt dollars (20,00 \$) par jour à monsieur Raynold Perron, à titre de compensation financière pour l'utilisation de son véhicule tout-terrain lorsque celui-ci est requis afin d'entretenir le sentier multifonctionnel en hiver et de lui rembourser l'essence utilisée. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2017-01-18 – Entériner le mandat donné au Club de motoneiges de L'Isle-aux-Coudres pour le déneigement du lit de séchage du réseau d'égout municipal

Considérant que le lit de séchage du réseau d'égout municipal n'a pas eu le temps de geler avant que de la neige tombe dessus;

Considérant qu'il est préférable que celui-ci gèle afin d'éviter qu'il soit trop humide au printemps en raison de la fonte de la neige accumulée par-dessus;

Considérant que la municipalité a tenté, sans succès, de le déneiger à l'aide de la niveleuse du Club de motoneiges de L'Isle-aux-Coudres;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le mandat donné au Club de motoneiges de L'Isle-aux-Coudres pour le déneigement du lit de séchage du réseau municipal et de procéder au paiement de la facture datée du 23 décembre, au montant de 344,92 \$ taxes incluses. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2017-01-19 – Mandat à monsieur Michel Picard, arpenteur-géomètre, pour la régularisation des titres de propriété de monsieur Jean-Yves Harvey relativement à l'ancien tracé du chemin Cartier

Considérant que la municipalité a déjà entamé des démarches afin de régulariser les titres de propriété du chemin Cartier;

Considérant que la municipalité souhaite également collaborer à la régularisation des titres des contribuables sur les propriétés desquels traverse l'ancien chemin Cartier;

Il est proposé par la conseillère Ginette Clause et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Michel Picard, arpenteur-géomètre, de la firme Picard

et Picard, société professionnelle d'arpenteurs-géomètres, afin de permettre à monsieur Jean-Yves Harvey de régulariser les titres de propriété de son immeuble situé sur le chemin Cartier, le tout selon l'estimé produit par monsieur Michel Picard, arpenteur-géomètre, en date du 5 janvier 2017, au montant total de 1 320,00 \$ plus toutes les taxes applicables. Il est également résolu, par la présente résolution, que monsieur Jean-Yves Harvey devra acquitter ces frais d'arpentage lors de l'acquisition de la parcelle de terrain concernée, le tout tel que déjà entendu entre ce dernier et la municipalité. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2017-01-20 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 19h13.

Les questions ayant toutes été répondues, la période de questions est fermée à 19h28.

#2017-01-21 – Levée de la séance ordinaire du 9 janvier 2017

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance ordinaire du 9 janvier 2017, à 19h28.

Dominic Tremblay, maire

**Pamela Harvey, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions est réputée être signée individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 13 février 2017. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Dominic Tremblay, maire